

COMPTE-RENDU REUNION CSSCT DU 09/04/21

Personnes participants à la commission :

Direction : Michael CLABAUX, Guillaume DELQUIGNIE, Hélène WECXSTEEN

Elus :

Présents : Muriel VAN DEN DRIESSCHE, Véronique MOREAU, Liliane MASL, Caroline TEKLAOUI,

Excusés : Magali MAZURELLE

Représentant syndicaux à la CSSCT : Annie MERCIER (RS CFTC),

Invités : DS négociateurs du PSE (qui ne sont pas membre de la CSSCT) : Sonia KHACER, Christophe WACQUIEZ, Mireille JACOB.

Ordre du jour :

Début de séance à 9 heures

- **Point d'étape sur la mission d'expertise au travers notamment des entretiens réalisés par le Cabinet ADDEO**

Discussion et désaccord sur l'absence de l'expert (la direction n'a pas envoyé d'invitation au cabinet ADDEO).

Les élus CSSCT donnent un retour sur la visite des magasins par l'expert. Ce retour est bon et les visites des experts sont très appréciées des salariés.

La direction quant à elle, donne un retour négatif de certains rendez-vous des experts qui auraient laissé croire aux salariés que leur magasin ne serait pas amené à être fermé étant donné que l'entreprise ne rencontre pas de difficulté financière. Sujet à interprétation !

- **Présentation par le Cabinet ADDEO des modalités précises sur l'organisation du questionnaire destiné à l'ensemble des collaborateurs Nocibé tel que programmé dans la lettre de mission**

Un questionnaire sera adressé à tous les salariés sur leurs conditions de travail. Est évoqué la manière de le faire parvenir aux salariés afin d'y répondre dans l'anonymat le plus complet.

La décision sera prise quand l'expert présentera ses outils à la Direction.

Nous demandons à la Direction de donner la possibilité à l'expert d'envoyer un courrier aux salariés pour qu'ils se connectent sur une plateforme pour répondre au questionnaire sur les conditions de travail dans l'entreprise.

La décision sera prise quand l'expert présentera ses outils à la Direction. (Fait).

- **Evolution de la charge de travail des salariés des magasins limitrophes aux magasins visés par le PSE**

Réponse pour le CSE DU 23.04.2021

- **Quel est le report de CA estimé ? en % et en valeur et par canaux de distribution ?**

94% des clients ont une carte de fidélité donc les comportements sont analysés (fidèle ou itinérant).

La fréquence des visites en magasin est en moyenne de 2.5 fois.

Volume de CA=volume d'heure(emploi).

Indicateur autre : situation économique actuelle

Pas de comparaison avec le report d'activité de ce qui s'est passé pendant la crise et ce qui se passera à la fermeture.

Les élus s'insurgent sur ce manque de prise en compte du report d'activité des magasins qui vont fermer sur les magasins limitrophes.

La Direction dit que des heures seront mises en + sur les magasins doublons mais qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'il y ait des postes créés. Il y aura du renfort uniquement aux pics d'activité. Les élus déclarent que cela va développer le travail précaire et dégrader les conditions de travail des salariés ; conditions qui le sont déjà fortement, pour preuve une élue lit une lettre qu'elle a reçue d'une salariée à bout de souffle qui dénonce ses difficultés.

Les élus de la CSSCT indiquent à la direction que cette lettre est une représentation des conditions de travail actuelles et s'interroge sur l'avenir.

- **Que comptez-vous faire pour l'augmentation des livraisons et du stockage et de la manutention de ces magasins ?**

Les livraisons seront le reflet des ventes.

- **Avez-vous prévu des locaux sociaux plus grand pour accueillir le personnel supplémentaire ?**

Vu qu'il n'y aura pas d'effectif supplémentaire, pas besoin d'aménager les locaux.

- **Quel est la productivité horaire moyenne par salarié sur 2019, 2020, 2021 et celle prévue en 2022 ?**

Communiqué le 23.04.2021 prochain. Est évoqué le taux de porosité et une dizaine de clusters d'identification de magasin.

- **Quel est le seuil de productivité qui déclenche un renfort d'effectif sur les magasins exemple lors des fermetures des centres co ?**

Communiqué le 23.04.2021 prochain.

- Evolution du nombre d'heures d'agents de sécurité par magasins restants ouverts après le PSE

- **Avez-vous prévu des heures de vigile pour assurer la sécurité des salariés des magasins doublons ?**

Pas de vision

Taux de DI baisse de 1 point quand la VS est installée en magasin (2018 à 2019).

Le taux 1.70 point baisse à 0.70 point avec la vidéo surveillance sur les 32 magasins qui s'en sont vu dotés.

Actuellement un budget de 4 millions d'euros est dépensé par an pour la présence d'agents de sécurité ! La direction précise que l'agent est surtout là pour dissuasion.

- **Puisque selon vos dires vous déclenchez des heures de vigile en fonction des plaintes déposées, quels sont les moyens prévus à cet effet ?**

A l'étude, un retour sur ce point est prévu.

- Etats actuels des baux des magasins visés par le PSE

- **Quelle est la date de fin de bail de chaque magasin qui va fermer ?**

La date de fin de bail ne correspond pas objectivement à la date de fermeture des magasins. La direction nous indique qu'elle a donné ces informations à l'expert économique et nous invite à se renseigner auprès de lui.

- **Quelles sont les dates précises de fermeture de chaque magasins ?**

La date de fin de bail pour chaque magasin sera précisée dès lors que les négociations seront terminées.

- Date prévisionnelle de fermeture pour les magasins visés par le PSE et date de communication auprès des salariés concernés

Il y aura des négociations avec les bailleurs pour un objectif de fermeture en fin d'année 2021 pour tous les magasins.

- **Pourquoi certains salariés sont informés de cette date, quand allez-vous informer les salariés ?**

Variable en distinguant date de fin de bail et négociations avec les bailleurs.

Quoiqu'il en soit les baux ne seront pas renouvelés.

- **Questions diverses**

- **Est-ce que les DR font un point PSE lors des réunions hebdomadaires ?**

Oui, seulement le CSE déplore des informations rendues qui sont différentes selon les DR.

- **Comment vont les salariés visés par le PSE ? Et les autres ?**

La direction comprend que cette question enveloppe de multiples questions, elle espère apporter une réponse "autant que faire se peut" !

En finalisant les négociations.

Il est prévu un point sur le projet des CDD pour remplacer les éventuelles ruptures conventionnelle lors de la prochaine réunion CSE.

Actuellement sur la bourse à l'emploi 69 postes sont à pourvoir.

-45 temps complet CDI : 13RM, 19RMA, 6CB, 4 contrats mixtes, 1 esthéticienne.

-25 temps partiels CDI : 14CB, 3 mixtes, 8 esthéticiennes.

Les mobilités internes sont autorisées par la DIRECTTE hormis les magasins concernées par le PSE.

Rapporteur de la commission CSSCT

Muriel VAN DEN DRIESSCHE